

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

9^e séance, 28^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 15 juin 2026 à 18 h, à distance, rencontre Teams.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, vice-président du CA et parent d'un élève
Monsieur Louis-Sébastien Caron, parent d'un élève
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève

Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Luc Lévesque, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Madame Brigitte DesRosiers, membre issue du personnel, direction d'établissement
Madame Geneviève Moreau, membre issue du personnel professionnel
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du conseil d'administration absents :

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Stefan Hajdic, membre de la communauté
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications
Monsieur Alberto Jurado, directeur adjoint des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 15 juin 2026 à 18 h.

Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-25-26-081

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

D'AJOUTER le point – 2.3 Services des ressources matérielles – Service de messagerie - Adjudication de contrat et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Services des ressources matérielles – Services spécialisés en hygiène et salubrité_3 lots_(contrat de 1 an plus 2 ans d'option) – Adjudication de contrat
- 2.2 École de l'Auberivière – Cession de terrain et occupation de zones temporaires de travail en faveur de la Ville de Lévis
- 2.3 Services des ressources matérielles – Service de messagerie – Adjudication de contrat

3.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA-25-26-082
SRM

2.1 Services des ressources matérielles – Services spécialisés en hygiène et salubrité_3 lots_(contrat de 1 an plus 2 ans d'option) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO260427-80 réalisé par les Services des ressources matérielles, afin d'obtenir des soumissions sous enveloppes cachetées pour des services en hygiène et salubrité (entretien ménager) pour divers établissements du Centre de services scolaire des Navigateurs, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 13 mai 2026, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'analyse, de toutes les offres, effectuée par madame Christine Maltais, responsable de la gestion administrative pour les services des ressources matérielles.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Lévesque et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'école de l'Étoile (lot #1), pour un montant de 505 615,40 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée d'un (1) an, plus deux (2) années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Claro entretien*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'école Saint-Louis-de-France (lot #2), pour un montant de 527 758,64 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée d'un (1) an, plus deux (2) années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'école du Bac (lot #3), pour un montant de 787 895,58 \$, excluant les taxes, et ce, d'un (1) an, plus deux (2) années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs, madame Suzie Lucas, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-25-26-083
SRM**

2.2 École de l'Auberivière – Cession de terrain et occupation de zones temporaires de travail en faveur de la Ville de Lévis

ATTENDU QUE la Ville de Lévis (Ville) souhaite réaliser des travaux de réfection de la rue Hallé et de ses infrastructures souterraines, incluant la conduite d'émissaire des étangs aérés Desjardins;

ATTENDU QUE ces travaux comprennent notamment l'installation d'équipements municipaux (chambre de réduction de pression, débitmètre et chambre de purge d'air), la mise en place de conduites temporaires, de branchements d'égout ainsi que la construction d'un mur de soutènement en bordure de la rue Hallé, sur les lots 5 777 931 et 5 777 932 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le CSSDN est propriétaire du lot 5 777 931, où une partie des travaux sera réalisée;

ATTENDU QUE le CSSDN détient un droit d'emphytéose sur une partie du lot 5 777 932, propriété de la Fabrique de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lévis;

ATTENDU QUE la Ville souhaite acquérir trois (3) parties du lot 5 777 931 et occuper temporairement certaines zones de ce lot (annexe A), ainsi qu'une partie du lot 5 777 932 (annexe B);

ATTENDU QUE la superficie totale visée par la cession est d'environ 200 m²;

ATTENDU QU'une compensation financière sera versée au CSSDN pour la cession des terrains et les occupations temporaires;

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Geneviève Moreau et résolu :

QUE la directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs, madame Suzie Lucas, soit autorisée à négocier les modalités financières et à signer tout document requis en lien avec la présente résolution;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout autre document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-25-26-084
SRM**

2.3 Services des ressources matérielles – Service de messagerie – Adjudication de contrat

ATTENDU la fin du contrat actuel en matière de messagerie au 30 juin 2026 ;

ATTENDU la nécessité de déployer un service de messagerie au sein du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) ;

ATTENDU l'appel d'offres public AO260502-75, réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de services de messagerie pour l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) ;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par madame Julia Wojcik, coordonnatrice à l'approvisionnement pour les Services des ressources matérielles et dont la recommandation est jointe aux présentes ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Sébastien Caron et résolu :

QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs adjuge à 9567-6094 Québec inc., le contrat de services de messagerie pour l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN), d'une durée de trois (3) ans, pour la somme de 534 888,00 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public ;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-25-26-085

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 15.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications